

## Compte rendu Conseil Municipal – 29 novembre 2016 – 18h00

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. ESTALRICH Cécile. SERIN Monique. MUNOZ Renée. HAFNER Yves. GOS Daniel. CATHARY Michèle. LABAUD Jacques. BRUNET Raoul. NICOLAS Gérard. REY Vanessa. EMANUELLI Arlette.

Absents excusés : DEGRUTTOLA Ghislain. BANON Jean Michel.

Date de convocation : 23 novembre 2016

*Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales M. Yves Hafner a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal.*

Monsieur le Maire a effectué une Minute de silence en l'honneur de l'ancien maire Christian Laffont décédé brutalement.

### - Ouverture des commerces le dimanche

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes qui lui sont parvenues de plusieurs commerçants installés sur la station des Monts d'Olmes concernant l'ouverture le dimanche pour les entreprises et commerces des Monts d'Olmes ayant des employés.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise l'ouverture des commerces de la station de Ski des Monts d'Olmes le dimanche, pendant la saison des sports d'hiver 2016/2017.*

### - Approbation plan de secours

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée Municipale du document Plan de Secours de la Station des Monts d'Olmes – mis à jour 2016. Il s'agit d'un document écrit à l'usage des services de secours, leur permettant de faire appel rapidement à un matériel et à un personnel localisé. Après avoir pris connaissance du document et de son actualisation.

*Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le Plan de Secours de la station des Monts d'Olmes*

### - Tarifs remboursement frais de secours 2016/2017

Monsieur le Maire fait un rappel des conventions et usages concernant le remboursement des frais de secours sur pistes. Il propose de fixer les tarifs pour le remboursement des frais de secours sur pistes, saison 2016/2017.

1) **Front de neige** (et petits soins accompagnant) **75.00**

2) **Sur les pistes balisées** : les frais de secours feront l'objet de la tarification suivante :

Zone Rapprochée – A

Pistes : Chalets, Perce-Neige, Pradeille, Myrtilles bas, Accès Fage-Belle,  
Accès Galinat, Bruyères

**300.00**

Zone Eloignée – B

Pistes : Planas, Corniche, Vallons, Escapade, Myrtilles haut, Galinat, Isard,  
Petite Escapade, Grande Escapade, Accès Cadène, Chamois, Coq, Coquelet,  
Accès Galinat, Fage-Belle

**450.00**

Les itinéraires (tracé continu orange du Plan des Pistes)	<b>450.00</b>
Ambulance	<b>700.00</b>

3) En dehors des pistes balisées : les secours ayant entraîné la mise en œuvre de moyens exceptionnels, tant en matériel qu'en personnel, seront facturés au coût réel.

**- Convention SAVASEM**

Cette année monsieur le maire informe de son souhait de conventionner avec la SAVASEM afin qu'ils aient à gérer la distribution des secours et toute la chaîne administrative liée au remboursement des secours. Toute la gestion administrative liée au recouvrement des frais de secours serait donc directement effectuée par la SAVASEM. A définir.

**- DM Budget Principal**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif sont insuffisants. Il est donc nécessaire d'effectuer les révisions de crédits comme suit :

Section fonctionnement

Dépenses	Recettes
6411/012 – Personnel titulaire 23 000	6419/013 Atténuation charge 23 000

*Sur proposition de Monsieur Maire, Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide les révisions de crédits tels que présentés ci-dessus.*

**- Adhésion des communautés de communes au SDE 09 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Comité Syndical du SDE09 s'est positionné favorablement pour l'adhésion des communautés de communes au Syndicat. Monsieur le Maire précise que par la suite 19 communautés de communes sur 20 ont décidé d'adhérer au SDE09. *Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré, 12 voix pour et 1 abstention s'est prononcé en faveur de l'adhésion des 19 communautés de communes dont la liste est jointe à la présente délibération*

Collectivité	Adhésion
Communauté de Communes du Canton de Varilhès	oui
Communauté de Communes du Séronnais - 117	oui
Communauté de Communes du Canton d'Oust	oui
Communauté de Communes du Pays de Tarascon	oui
Communauté de Communes du Bas Couserans	oui
Communauté de Communes du Pays de Foix	oui
Communauté de Communes du Castillonnais	oui
Communauté de Communes du Pays de Mirepoix	oui
Communauté de Communes Volvestre Ariégeois	non
Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos	oui
Communauté de Communes du Canton de Massat	oui
Communauté de Communes Val Couserans	oui
Communauté de Communes de l'Arize	oui
Communauté de Communes du Canton de Saverdun	oui
Communauté de Communes de l'agglomération de St Girons	oui
Communauté de Communes de la Léze	oui
Communauté de Communes du Pays d'Olmes	oui
Communauté de Communes du Pays de Pamiers	oui
Communauté de Communes des Vallées d'Ax	oui
Communauté de Communes du Donezan - Le Pla	oui

- **Extension BT répartiteur Cadeillou (travaux SDE)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux situés au niveau de Cadeillou sont estimés à 7 000 euros. Il s'agit de travaux d'extension du répartiteur AEP de l'Usine, prolongation de la ligne existante sur 50m. Ces travaux feront l'objet d'une proposition d'inscription sur un prochain programme d'électrification rurale. Dans le cadre de ce programme le Syndicat allège en totalité la part revenant à la Commune.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré, 11 voix pour et 2 abstentions, Approuve l'inscription retenue par le SDE09 des travaux énoncés ci-dessus*

- **ONF- Coupes à asséoir en 2017**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Antoine de Boutray de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2017 en forêt communale relevant du Régime Forestier. Pour l'année 2017 il a été proposé d'inscrire à l'état d'assiette la coupe 39. *Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide les révisions de crédits tels que présentés ci-dessus.*

**Infos**

Monsieur le Maire rappelle que le délibéré dans l'affaire Chalet Montagnard aura lieu le 30 novembre

Monsieur le Maire a fait un bilan du séminaire des Monts d'Olmes qui a eu lieu le 4 novembre.

**Monsieur le Maire a informé qu'il présentera ses vœux à la population le 06 janvier 2016 à 18 h 30.**